

Mouvement de Libération du
Peuple Centrafricain (MLPC)

Fédération de Bangui II, 2

Sous-Fédération du 8^e arrondissement

le représentant du 8^e arrondissement

mandaté: Comarade MDITA Rufin Valère

Tel: 72-78-66-14 / 75-66-99-85

République Centrafricaine

Unité-Dignité-Travail.

(1)

Bangui le 13 Mars 2020

Au
Comarade Président du Mouvement
de Libération du Peuple Centrafricain (MLPC)

Objet: Rapport sur la mise en place du
démembrement de l'ANE du 8^e arrondissement

Comarade;

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les
faits qui suivent:

Comme suit à la communiqué de l'ANE Centrale, autorisant les Centrafricains à déposer leurs dossiers aux différents démembrements des ANE locales, la population du 8^e arrondissement s'est mobilisée. Il est arrivé que la mairie du 8^e arrondissement a enregistré 68 dossiers qui doivent être soumis au triage le 13 Mars, date retenue à l'élection des cinq (5) membres de l'ANE locale. A 10 heures, l'ANE Centrale est venue sur le lieu à la mairie du 8^e arrondissement pour ne rien faire et repartie au 3^e arrondissement pour ouvrir le même bureau. A 13 heures, elle est revenue pour la mise en place du bureau local. Or, entre temps, une équipe est mise en place pour le triage des dossiers par catégories: 5 pour les partis politiques, 5 la société civile et 5 le

Selectionnés. A notre grande surprise, Camarade, le représentant de PAD a fait son apparition avec son dossier en main suivi des ceux du MCU. Madame le maire qui insiste qu'ils ont déjà trié les dossiers. le ~~meilleur~~ de PAD a appelé son président qui lui demande de passer le téléphone à Madame le maire. Après conversation, son dossier est retenu en supprimant un dossier déjà sélectionné. Ensuite vient le tour de MCU sans dossier, ils ont discuté plus de 30 mn avec Madame le maire pour quitter le lieu. Là encore un autre dossier est supprimé au profit du MCU.

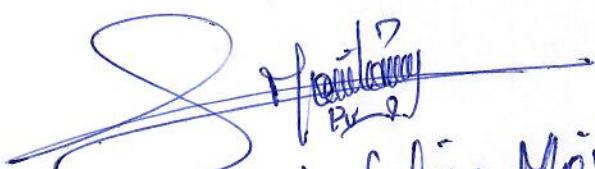
Camarade président, ils ont chassé tout le monde dans l'enceinte de la mairie. Ont participé : l'équipe de la mairie, six observateurs qui n'ont pas droit à la parole plus les trois Commissaires de l'ANE Centrale. Une personne maîtrise ce qu'ils font à l'intérieur. A leur sortie pour la délibération, ils ont nommé une personne de la société civile ; deux personnes des partis politiques dont le PAD imposé par le président et un autre du parti politique ou ils n'ont pas précisé le nom du parti, deux personnes du pouvoir public. Automatiquement ils sont partis sans répondre à aucune question posée.

En réalité, trois personnes figurant parmi les 5 élus ne sont pas des gens résidant dans le 8^e arrondissement. Les jeunes de la société civile ont manifesté ainsi tous les partis politiques. Les jeunes de la société civile se sont regroupés pour intenter une action au niveau de l'ANE Centrale d'ici le lundi 16 Mars.

C'est pourquoi Camarade président, nous
interpelons votre sens de loyauté, de dynamisme
et d'agir au plus tôt possible pour contrecarrer les
manœuvres frauduleuses de l'ANE Centrale sur
toutes l'étendue du territoire Centrafricain. Car
d'une manière générale les bureaux locaux de
l'ANE ne sont que des bureaux prétablis.

Veuillez croire Camarade président à
l'expression de mes salutations profondes.

Fait à Bangui le 3 Mars 2020



Rufin Valère Möita